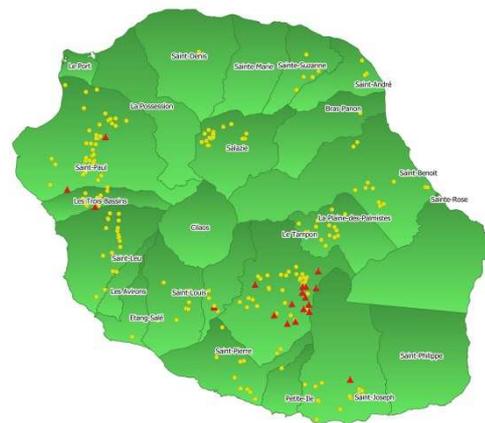


# Référentiel technico-économique SYSTÈMES BOVINS-VIANDE Conjoncture 2019

Le référentiel technico-économique présente les résultats des suivis d'exploitations adhérents au « Réseau de Références en Elevage ». Un dispositif conduit au niveau national par l'Institut d'Elevage et est animé localement par la Chambre d'Agriculture de La Réunion.

Pour la production de bovins-viande, les résultats reposent sur les suivis technico-économique d'une quinzaine de fermes représentatives de la diversité des systèmes à La Réunion. La carte représente toutes les exploitations bovines à La Réunion, dont celles suivies au Réseau de Référence en Elevage.

Merci à toutes les personnes qui contribuent à ce travail collectif, associant les conseillers d'élevage de la Chambre d'Agriculture et les ingénieurs de l'Institut de l'Elevage, ainsi que les partenaires de la filière, en particulier SICAREVIA, URCOOPA et les divers centres de gestion. Sans oublier les éleveurs adhérents au Réseau pour leur participation active.



## TYPOLOGIE DES SYSTEMES D'ELEVAGE

Quatre systèmes d'exploitation représentatifs des élevages bovins viandes à La Réunion :

### Exploitation en système spécialisé Naisseur Strict

Ces éleveurs sont spécialisés dans la production de broutards de 8 à 10 mois. Ils consacrent toutes leurs parcelles à l'herbe et en grande partie au pâturage. Seule une petite part est enrubannée. Ils représentent la majorité des éleveurs bovin viande de La Réunion. Certains s'orientent vers la vente d'animaux reproducteurs, tout en maintenant des ventes importantes de broutards.

**Domaine de validité**  
SAU de 35 à 50 ha - 30 à 50 VA - 1 à 2 UMO  
Chargement de 1,5 à 2 UGB/ha  
Productivité numérique de 0,80 à 0,95

### Exploitation en système Bovin Naisseur avec diversification végétale

Le système avec maraîchage (pomme de terre), est situé dans les Hauts. La majorité des surfaces reste en herbe. Le maraîchage est complémentaire de l'atelier viande sur trois aspects : des rentrées d'argent à intervalles courts, l'organisation du travail et l'utilisation des effluents. La surface en maraîchage est allouée, et est à part des surfaces prairiales.

**Domaine de validité**  
SAU de 8 à 20 ha - 15 à 30 VA - 1 à 2 UMO  
Chargement de 1,7 à 2,7 UGB/ha  
Productivité numérique de 0,70 à 0,80

### Exploitation en système Naisseur-Engraisseur spécialisé

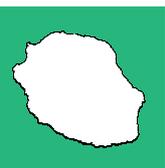
Le choix de système correspond souvent à l'agrandissement de l'exploitation en termes de cheptel. L'engraissement vient en diversification pour accroître le revenu et soutenir ainsi l'installation d'un jeune.

**Domaine de validité**  
SAU de 45 à 70 ha - 60 à 80 VA - 2 à 3 UMO  
Chargement de 1,5 à 2,5 UGB/ha  
Productivité numérique de 0,77 à 0,90

### Exploitation en système Bovin Engraisseur mâles + canne à sucre

Les éleveurs engraisseurs sont spécialisés dans la viande et ayant une diversification en canne à sucre. Leurs petites surfaces en canne à sucre ou canne fourragère apportent du fourrage grossier, qui sera complété par le concentré. Ils achètent des lots de 5 ou 10 broutards maigres à la Sicarévía qu'ils engraisent pendant 10 à 12 mois.

**Domaine de validité**  
SAU de 2 à 7 ha dont 2 ha de SFP minimum  
1 UMO – 25 places à l'année



	Naisseur Spécialisé (NS)	Naisseur avec Diversification Végétale (NDV)	Naisseur Engraisseur (NE)	ENGgraisseur de mâles (ENGm)
<b>UMO</b>	1,5	1,8	2,5	1,5
<b>SAU (ha)</b>	40	17	60	7
<b>SFP (ha)</b>	40	16	60	2
<b>Cultures de vente</b>	---	pomme de terre	---	canne à sucre
<b>Cheptel de vaches-mères</b>	42	22	70	---
<b>Race</b>	limousine	limousine	limousine	mixte (34 et 39)
<b>Taux de renouvellement</b>	17	13	10	100
<b>Animaux engraisés</b>	---	---	55	25

Les systèmes naisseurs avec des surfaces en herbe se situent généralement dans les Hauts de l'île, à plus de 900m d'altitude, et les systèmes avec canne à sucre (naisseurs et engraisseurs) dans la zone des bas à 800m d'altitude.

## POIDS ET PRIX DE VENTE 2019 (Source Sicarevia)

Ces prix correspondent à la grille de paiement SICAREVIA. Les aides Modulation, FODEBO et Soutien Qualité ne sont pas incluses, et la cotisation interprofessionnelle n'est pas déduite.

	Naisseur Spécialisé (NS)		Naisseur avec Diversification Végétale (NDV)		Naisseur Engraisseur (NE)		ENGgraisseur de mâles (ENGm)	
	Poids moyen	Prix moyen	Poids moyen	Prix moyen	Poids moyen	Prix moyen	Poids moyen	Prix moyen
<b>Animaux maigre</b> (poids et prix : kg vif)								
Broutard femelle	265Kgv	3,01 €	280Kgv	2,81 €	---	---	---	---
Broutard mâle	270Kgv	4,51 €	240Kgv	4,48 €	---	---	---	---
<b>Animaux de boucherie</b> (poids et prix : kg de carcasse)								
Génisse	---	---	---	---	290Kgc	5,50 €	---	---
Jeune Bovin	---	---	---	---	390Kgc	5,54 €	370Kgc	5,51 €
Vache de réforme	265Kgc	3,71 €	260Kgc	4,06 €	280Kgc	3,85 €	---	---
<b>Animaux de reproduction</b> (poids en vif et prix par tête)								
Broutard femelle	265Kgv	1 304 €	280Kgv	1 400 €	280Kgv	1 378 €	---	---

## AIDES INTERPROFESSIONNELLES ARIBEV 2019

<b>Modulation</b> (compensation de la hausse des prix des concentrés)	
<b>Bovins maigres</b>	
Broutard (femelle et mâle) <sup>1</sup>	0,38 € / Kg Vif
Broutard femelle reproductrice	107 € / tête
Broutard mâle reproducteur	115 € / tête
Génisse reproductrice	165 € / tête
Génisse pleine	262 € / tête
Génisse prête à saillir	215 € / tête
Taureau reproducteur	252 € / tête
<b>Bovins gras - Engraisseur</b>	
Jeune bovin & Génisse <sup>2</sup>	0,60 € / kg carcasse
<b>Bovins gras – Naisseur Engraisseur</b>	
Jeune bovin & Génisse	0,98 € / kg carcasse
Reforme	0,21 € / kg carcasse

<sup>1</sup>- poids broutard plafonné à 320kg

<sup>2</sup>- carcasse plafonné à 360kg


**FODEBO (FOND de DEVELOPPEMENT BOVIN)**

Catégorie	Broutard femelle	Réforme VA	Génisse
Montant / kg carcasse	0,60 €	0,75 €	0,30 €

**Soutien Qualité animaux de boucherie (par kg de carcasse)**

Poids carcasse	Jeune bovin	Génisses
≤ 200 kg	1,28 €	1,68 €
201- 220 kg	1,32 €	1,72 €
221 – 240 kg	1,37 €	1,77 €
241 – 260 kg	1,40 €	1,80 €
261 – 280 kg	1,43 €	1,83 €
281 – 300 kg	1,46 €	1,86 €
301 – 320 kg	1,48 €	
321 – 340 kg	1,50 €	
341 – 360 kg	1,51 €	

**CNACQ**

(Contribution Nette à l'Accélération de la Croissance et la Qualité)

CNACQ+	
Taux de renouvellement minimum de 15 % *	350 € / génisse
Plan de restructuration CNACQ	
Taux de renouvellement compris entre 20 et 25 % *	450 € / génisse

**Grille d'excellence**

Indicateurs	Points	Moyenne SICAREVIA
<b>Productivité</b>		
. supérieure ou égale à 1	20	0,62
. inférieure à 1 et supérieure ou égale à 0.9	15	
<b>IVV calculé :</b>		
. inférieur ou égal à 400	15	513
. supérieur à 400 et inférieur ou égal à 420	10	
<b>Sanitaire dans sa globalité</b>	15	---
<b>Mortalité inférieure ou égale à 5% *</b>	15	9,4%
<b>Conduite spécifique des primipares</b>	15	---
<b>Participation aux réunions d'information</b>	5	---
<b>Constats de gestation</b>	15	---
<b>Total points (sur 100) :</b>	100	---
<b>Montant aide = total des points x 10€</b>	1 000 € (Maximum)	---

\* Si IVV calculé est inférieur ou égale 420 jours

## AIDES POSEÏ 2019 (Source DAAF Réunion)

### Prime à l'abattage

Catégorie	Montant
Veaux de 1 mois à 8 mois d'âge	60 €
Gros bovins à partir de 8 mois d'âge	130 €

Toute **demande de dossier d'abattage** doit être déposée au plus tard 6 mois après l'abattage de l'animal, à raison d'une demande par trimestre.

### Complément Réunion pour les gros bovins

Catégorie	Montant
<b>Tranche A</b> : 220 – 270 kg carcasses	80 €
<b>Tranche B</b> : 271 – 320 kg carcasses	130 €
<b>Tranche C</b> : plus de 320 kg carcasses	170 €

### Mesures Herbagères Agro – Environnementales

Catégorie	Montant
MHAE	220 €/ha

### Montants de l'Indemnité Compensatoire de Handicap Naturel (ICHN)

Zones	25 1 <sup>ère</sup> ha	25 ha suivants
Zone irriguée toutes surfaces	112,98 €/ha	75,32 €/ha
Zone de piémont toutes surfaces	252 €/ha	168,47 €/ha
Zone de montagne (surfaces cultivées)	340 €/ha	226 €/ha
Zone de montagne (surfaces fourragères)	340 €/ha <b>Pour les 50 1<sup>ère</sup> Ha</b>	226 €/ha <b>au-delà de 50 ha</b>

### Montant payé en fonction de la zone et du chargement

Zone	Chargement (UGB/ha)	Prime payée
Montagne + Piémont	0,01 à 0,29	Non éligible
Montagne + Piémont	0,30 à 2,5	100 %
Montagne + Piémont	2,51 à 3,50	90 %
Montagne + Piémont	3,51 à 4,00	70 %
Montagne	Au-delà de 4,01	30 €/ha
Piémont	Au-delà de 4,01	Non éligible

## VALEURS D'INVENTAIRE DE CHEPTEL

Boucherie	Poids	Valeur
Broutard femelle	---	3,60 € / kg
Broutard mâle	---	4,71 € / kg
Génisse	250 kg	3,45 € / kg
	> 300 kg	2,80 € / kg
Jeune bovin	250 kg	4,67 € / kg
	> 300 kg	3,36 € / kg



Reproducteur	Race	Poids moyen	Standard	Supérieure
Vache allaitante	Rustique	650 à 680 kg	1 500 €	1 600 €
	Limousine	650 à 680 kg	1 600 €	1 800 €
	Tout venant	580 kg	1 400 €	---
Reproducteur	Age	Poids moyen	Standard	Supérieure
Génisse pleine	> 30 mois	600 kg	2 116 €	2 300 €
Génisse à saillir	22 à 26 mois	470 kg	1 840 €	2 000 €
Génisse velle	10 à 14 mois	300 kg	1 564 €	1 700 €
Génisse de l'année	1 à 4 mois	150 kg	690 €	750 €
Taureau	10 mois	350 kg	2 200 €	---
	> 15 mois	500 à 650 kg	3 200 €	---
Veau allaitant	1 mois	70 kg	260 €	---

## CHARGES OPERATIONNELLES 2019

	NS	NDV	NE	ENGm
Concentrés (prix moyen)	370 € / T		370 € / T	
Frais d'élevage	60 €/UGB	15 €/UGB	40 €/UGB	40 €/UGB
Frais vétérinaires	62 €/UGB	40 €/UGB	45 €/UGB	40 €/UGB
Foin	320 € / T			
Paille	120 € / T			
Engrais prairie (33.11.06)	600 € / T			
Mélasses	155 € / T si inf. 2T – 140 € / T si sup. 2T			
Balle ronde d'enrubannage	50 - 70 € / unité (200kgMS livré en élevage)			

### Cotisations interprofessionnelles

Les cotisations interprofessionnelles : 0,11 € / kg carcasse déduit du prix pour toutes les ventes de boucherie.

Le fonds de développement naisseur : 12 € / tête pour les ventes reproducteurs et 7 € / tête pour les broutards d'engraissement et les ventes de boucherie, concernant seulement les élevages.

## CHARGES DE STRUCTURE 2019

	NS	NDV	NE	ENGm
Carburant – lubrifiant / ha SAU	150 €	220 €	150 €	450 €
Entretien matériel / ha SAU	150 €	220 €	200 €	600 €
Assurance / ha SAU	150 €	150 €	130 €	300 €
Eau + électricité / UGB	20 €	10 €	30 €	65 €
Frais de gestion	2 200 €	600 €	3 000 €	1 500 €
Cotisations sociales	1 500 €	1 000 €	2 250 €	1 500 €
Autres divers	3 000 €	500 €	4 000 €	2 500 €

### Comment calculer les UGB (Unités Gros Bétail) ?

1 Vache allaitante = 0,85 UGB. 1 Taureau reproducteur = 1 UGB.

1 Veaux (mâle ou femelle) avant sevrage = 0,20 UGB.

1 Génisse – de 1 an = 0,40 UGB. 1 Mâle – de 1 an = 0,45 UGB.

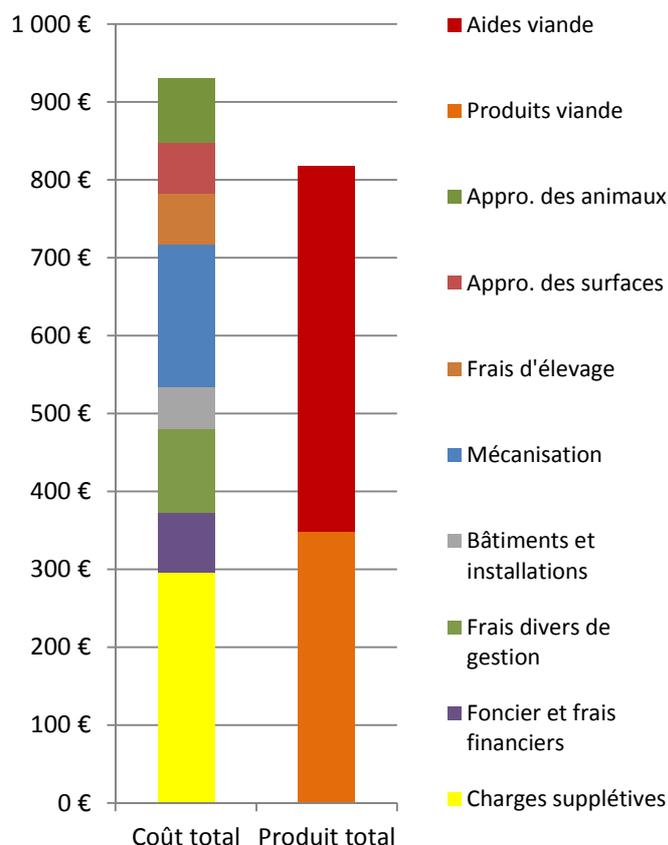
1 Génisse ou mâle 1 à 2 ans = 0,60 UGB.

1 Génisse ou mâle 2 à 3 ans = 0,80 UGB

## COUT DE PRODUCTION 2019 (€ / 100KG de Viande Vive produite)

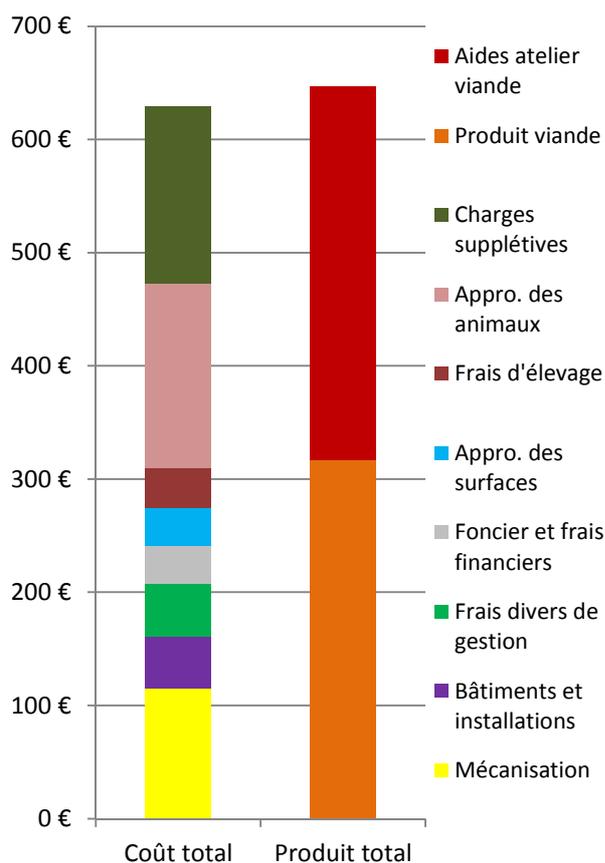
### Exploitation en système spécialisé Naisseur Strict

<b>Coût de production total</b>	<b>906 €</b>
<b>Charges supplétives</b>	<b>296 €</b>
Rémunération de la main d'œuvre	296 €
<b>Coût de production hors charges supplétives</b>	<b>611 €</b>
<b>Approvisionnement des animaux</b>	<b>82 €</b>
dont concentrés et minéraux	77 €
dont fourrages et pension	6 €
<b>Frais d'élevage</b>	<b>65 €</b>
dont frais vétérinaires	31 €
<b>Approvisionnement des surfaces</b>	<b>65 €</b>
dont engrais et amendements	65 €
<b>Foncier et frais financiers / Foncier et capital</b>	<b>77 €</b>
dont fermage et frais du foncier	13 €
<b>Frais divers de gestion</b>	<b>107 €</b>
<b>Bâtiments et installations</b>	<b>31 €</b>
dont amortissements	21 €
<b>Mécanisation</b>	<b>183 €</b>
dont amortissements	75 €
<b>Annuités</b>	<b>6 €</b>
<b>Coût de fonctionnement</b> (amortissements remplacés par annuités)	<b>853 €</b>



### Exploitation en système Naisseur-Engraisseur spécialisé

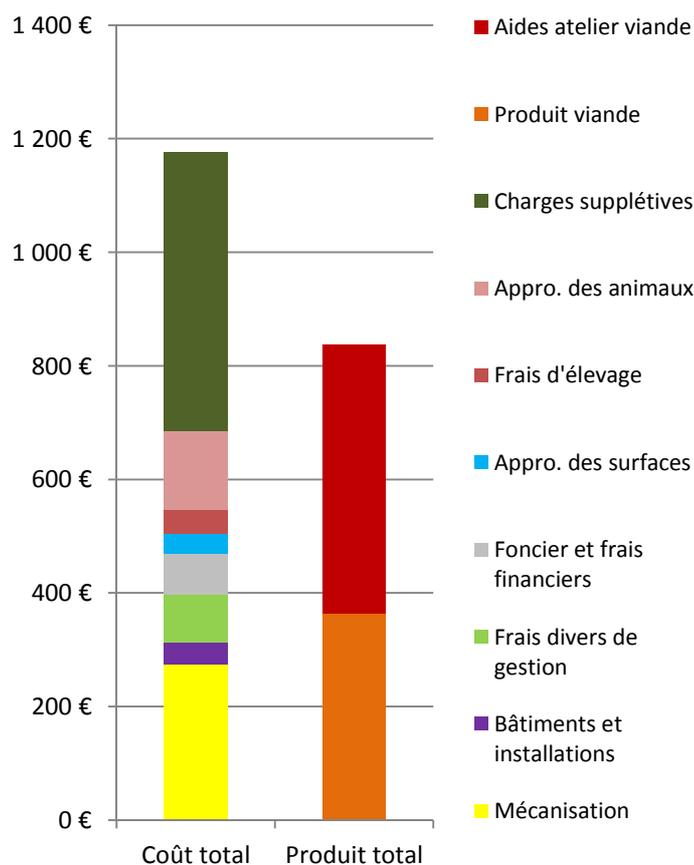
<b>Coût de production total</b>	<b>653 €</b>
<b>Charges supplétives</b>	<b>157 €</b>
dont rémunération de la main d'œuvre familiale	157 €
dont rémunération des capitaux propres	0
<b>Coût de production hors charges supplétives</b>	<b>497 €</b>
<b>Approvisionnement des animaux</b>	<b>163 €</b>
dont concentrés et minéraux	147 €
dont fourrages et pension	16 €
<b>Frais d'élevage</b>	<b>36 €</b>
dont frais vétérinaires	15 €
<b>Approvisionnement des surfaces</b>	<b>33 €</b>
dont engrais et amendements	33 €
<b>Foncier et frais financiers / Foncier et capital</b>	<b>34 €</b>
dont fermage et frais du foncier	11 €
<b>Frais divers de gestion</b>	<b>47 €</b>
<b>Bâtiments et installations</b>	<b>69 €</b>
dont amortissements	43 €
<b>Mécanisation</b>	<b>116 €</b>
dont amortissements	57 €
<b>Annuités</b>	<b>117 €</b>
<b>Coût de fonctionnement</b> (amortissements remplacés par annuités)	<b>649 €</b>





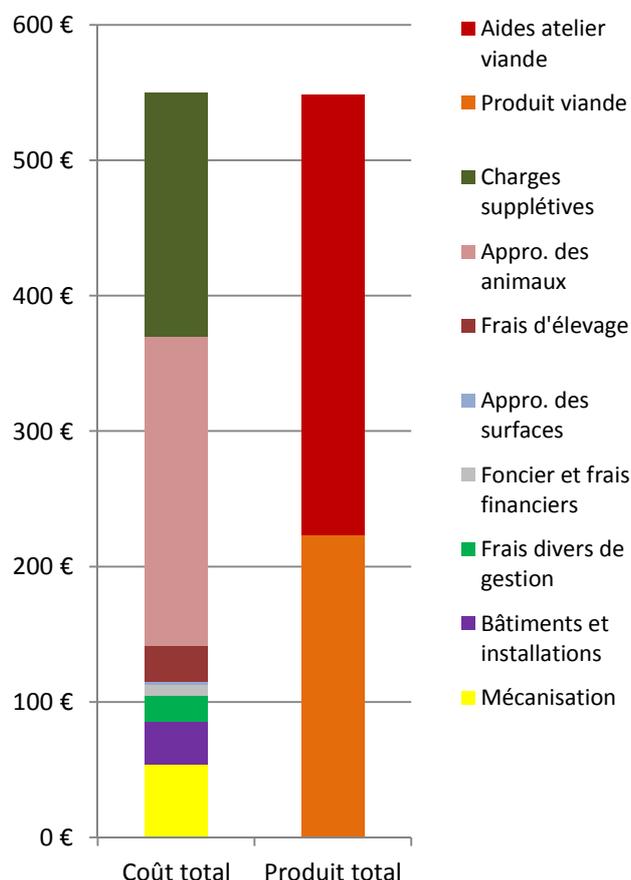
## Exploitation en système Bovin naisseur avec diversification végétale

<b>Coût de production total</b>	<b>1 176 €</b>
<b>Charges supplétives</b>	<b>491 €</b>
dont rémunération de la main d'œuvre familiale	491 €
<b>Coût de production hors charges supplétives</b>	<b>685 €</b>
<b>Approvisionnement des animaux</b>	<b>139 €</b>
dont concentrés et minéraux	112 €
dont fourrages et pension	27 €
<b>Frais d'élevage</b>	<b>42 €</b>
dont frais vétérinaires	28 €
<b>Approvisionnement des surfaces</b>	<b>36 €</b>
dont engrais et amendements	36 €
<b>Foncier et frais financiers / Foncier et capital</b>	<b>71 €</b>
dont fermage et frais du foncier	0 €
<b>Frais divers de gestion</b>	<b>85 €</b>
<b>Bâtiments et installations</b>	<b>37 €</b>
dont amortissements	30 €
<b>Mécanisation</b>	<b>275 €</b>
dont amortissements	112 €
<b>Annuités</b>	<b>200 €</b>
<b>Coût de fonctionnement</b> (amortissements remplacés par annuités)	<b>1 169 €</b>



## Exploitation en système Bovin Engraisseur mâles

<b>Coût de production total</b>	<b>550 €</b>
<b>Charges supplétives</b>	<b>180 €</b>
dont rémunération de la main d'œuvre familiale	180 €
<b>Coût de production hors charges supplétives</b>	<b>359 €</b>
<b>Approvisionnement des animaux</b>	<b>229 €</b>
dont concentrés et minéraux	229 €
<b>Frais d'élevage</b>	<b>26 €</b>
dont frais vétérinaires	8 €
<b>Approvisionnement des surfaces</b>	<b>3 €</b>
dont engrais et amendements	3 €
<b>Foncier et frais financiers</b>	<b>8 €</b>
dont fermage et frais du foncier	2 €
<b>Frais divers de gestion</b>	<b>19 €</b>
<b>Bâtiments et installations</b>	<b>32 €</b>
dont amortissements	27 €
<b>Mécanisation</b>	<b>54 €</b>
dont amortissements	19 €
<b>Annuités</b>	<b>121 €</b>
<b>Coût de fonctionnement</b> (amortissements remplacés par annuités)	<b>564 €</b>



**hypothèses** : (a)-Rémunération du travail – 1,5 SMIC/SMIC, avec un SMIC de 14 440 €.  
(b)-Capitaux propres et foncier en propriété non rémunérés

## INDICATEURS TECHNICO-ECONOMIQUES

Conjoncture 2019

A partir des résultats technico-économiques du suivi des fermes des différents types de systèmes d'exploitation du Réseau de Références en Élevage, deux modèles de niveau de fonctionnement et de résultats sont définis : l'Exploitation Standard (ES) et le Cas-Type Objectif (CTO), tous deux représentatifs du fonctionnement cohérent de l'exploitation, en rythme de croisière.

Le **Cas-Type Objectif (CTO)** correspond à la situation d'un élevage performant, soit la moyenne haute (tiers supérieur) des données technico-économiques des élevages de ce type. Les résultats sont confortés par les données des fermes suivies et l'expertise des conseillers. Le CTO sert de référence comme objectif d'optimisation sur le moyen terme.

L'**Exploitation Standard (ES)** est représentative de la moyenne des exploitations de ce type. Ses données techniques et économiques sont positionnées selon des bases de données plus larges et l'expertise filière. L'ES sert de référence pour une installation sur le court terme.

Les données présentées dans ce référentiel sont celles du Cas-Type Objectif (CTO). Les résultats économiques des 2 niveaux de fonctionnement et de performances sont présentés en page 8 pour chacun des 4 systèmes d'exploitation.

NB : Ces résultats ne tiennent pas en compte d'éventuels retard de paiement des aides et leurs impacts sur la trésorerie.

	Naisseur Spécialisé (NS)		Naisseur Engraisseur (NE)		ENGraisseur de mâles (ENGm)	
	Cas-Type Objectif	Exploit. Standard	Cas-Type Objectif	Exploit. Standard	Cas-Type Objectif	Exploit. Standard
<b>Indicateurs techniques</b>						
UGB	59,3	56,2	111,4	117,6	-	13,4
Chargement (UGB/ha SFP)	1,48	1,41	1,86	1,96	-	6,7
Productivité Numérique <sup>1</sup>	0,85	0,76	0,90	0,80	-	-
Nombre de vêlages	49	41	67	68	-	-
Nombre de veaux sevrés	44	37	63	62	-	-
Production Brute de Viande Vive PBVV <sup>2</sup>	13 190	11 143	37 376	35 594	-	8 667
Concentrés consommés (kg/UGB)	380	410	1 200	1 200	-	4 000
Production autonome (kgv)	11 036	9 034	26 963	23 882	-	4 434
Production autonome (% PBVV)	84	81	72	67	-	51
<b>Indicateurs économiques</b>						
<b>Produit Brut</b>	<b>107 888</b>	<b>93 181</b>	<b>248 399</b>	<b>230 116</b>	-	<b>76 768</b>
dont produit viande	50 313	38 783	121 994	112 805	-	48 578
dont aides atelier BV	57 575	54 398	126 405	117 312	-	28 190
<b>Charges opérationnelles totales</b>	<b>26 107</b>	<b>24 890</b>	<b>74 937</b>	<b>82 312</b>	-	<b>36 863</b>
dont concentrés	8 331	8 532	49 462	52 214	-	19 832
dont autres charges opérationnelles	8 137	7 918	13 875	18 497	-	2 254
dont charge production fourragère	9 640	8 440	11 600	11 600	-	232
<b>Marge Brute atelier viande</b>	<b>80 475</b>	<b>67 374</b>	<b>173 462</b>	<b>147 804</b>	-	<b>25 215</b>
<b>Marge Brute par VA</b>	<b>1 788</b>	<b>1 604</b>	<b>2 669</b>	<b>2 111</b>	-	-

## RÉSEAUX DE RÉFÉRENCES EN ELEVAGE - RÉUNION

Pour plus d'informations : **Département Diversification Animale** – Chambre d'Agriculture de la Réunion  
 Jery RANDRIANASOLO – jery.randrianasolo@reunion.chambagri.fr, Damien ROGER - damien.roger@reunion.chambagri.fr,  
 Guibert HOAREAU – guibert.hoareau@reunion.chambagri.fr, Charles Emile Bigot – SICAREVIA : charles-emile.reviva@orange.fr  
**Décembre 2020**